

APPEL DE DOSSIERS

**La Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
invite les artistes en arts visuels de la région
à soumettre leur projet d'exposition !**

Description

À l'entrée de la bibliothèque Gaston-Miron, se trouve un espace pouvant accueillir une mini-exposition.

Cet espace est équipé d'un système d'accrochage professionnel discret et facile à utiliser.

La bibliothèque offre une atmosphère calme, une lumière naturelle, un lieu chaleureux ainsi qu'un achalandage régulier.

Tous ces éléments sauront mettre en valeur les oeuvres exposées.

Entre quatre et six projets d'exposition d'une durée de deux à trois mois sont prévus.

Artiste

Les artistes en arts visuels appelés à déposer leur dossier doivent soit :

- être un artiste professionnel
- être un artiste émergent
- être un groupe d'artistes (collectif)
- être un organisme communautaire, une école ou organisation avec un projet spécial
- avoir réalisé un projet spécial
- et demeurer dans la région des Laurentides

Exemple de disciplines acceptées :
peinture, illustration, photographie, etc.

Dossier

Le dossier doit inclure :

- un curriculum vitae ;
- une lettre de présentation de l'artiste ou du groupe d'artistes (incluant la démarche artistique) ;
- un dossier visuel des œuvres à exposer ou un portfolio de réalisations récentes (entre 4 et 10 images numériques) ;
- un dossier de presse ou tout autre document pertinent.

Le dossier doit être envoyé par courriel à expobiblio@vsadm.ca avant le 1^{er} février 2026 et ne doit pas dépasser 10 Mo.

À noter :

Aucun document par la poste ne sera accepté.

Un dossier incomplet ne sera pas étudié.

Les artistes résidant à Sainte-Agathe-des-Monts seront priorités.

Sélection des dossiers

Critères d'évaluation

- Qualité du dossier
- Technique et maîtrise du médium
- Créativité et originalité

À noter :

Comme il s'agit d'un lieu public où il y a présence d'enfants, aucune violence, vulgarité, nudité ou autre élément choquant, raciste ou offensant ne seront tolérés.

Processus de sélection

Les dossiers seront évalués par un comité de sélection.

Avantages

- Promotion de l'exposition grâce aux outils de communication de la Ville (infolettre, bulletin, site Internet, médias sociaux, affichage, etc.) ;
- Achalandage régulier de la bibliothèque ;
- Accessible tous les jours, aux heures d'ouverture de la bibliothèque ;
- Soutien à l'installation et à l'organisation du vernissage ;
- Possibilité de ventes.

Engagement de l'artiste sélectionné

- L'artiste est responsable de ses œuvres exposées. En aucun cas, la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts ne peut être tenue responsable de bris ou de vol des œuvres ;
- L'artiste est responsable de l'encadrement de ses œuvres. Le résultat doit être professionnel et esthétique ;
- L'artiste collabore et est présent lors de l'installation de son exposition, ainsi qu'au démontage à la fin de l'exposition ;
- L'artiste fixe lui-même les prix au préalable à ses œuvres et en assume les transactions.

À noter :

Les employés de la bibliothèque Gaston-Miron seront à proximité de l'espace d'exposition, mais n'en assumeront pas la surveillance. Une caméra de sécurité est présente à cet endroit.

De plus, un espace sera prévu pour y déposer une présentation de l'artiste ainsi que ses cartes de visite. Les employés ne seront donc pas tenus de faire des transactions, mais pourront inviter les gens à communiquer directement avec l'artiste.

Pour de plus amples informations, communiquez avec nous :

819 326-4595, poste 3322 | expobiblio@vsadm.ca

Plan de l'espace disponible

